

Licences d'exportation et d'importation—Loi

réalisation d'une coopération de nos deux pays sur cette question. J'espère que l'adoption de ce projet de loi servira à faire mieux comprendre encore la position du Canada et que des manifestations déraisonnables de protectionnisme aux États-Unis ne viendront pas entraver cette industrie vitale pour notre pays. Si c'est le cas, les pays importateurs d'acier qui font l'objet d'ententes de restrictions volontaires seront coincés. Ils seront démasqués, et nous échapperons à l'effet draconien qu'auraient des mesures protectionnistes sur nos activités intégrées dans le domaine de l'acier.

• (1740)

Ces quelques observations faites, je voudrais dire que j'approuve ce projet de loi. A mon avis, il sera très important pour la sidérurgie canadienne.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 heures. Comme il est 18 heures, la Chambre demeure ajournée jusqu'à 11 heures demain conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 41.)